

UN CERTIFICAT EN THÉOLOGIE PRATIQUE RÉNOVÉ

(1-895-5-2) 30 crédits

Le certificat en théologie pratique se fait par cohorte sur deux ans.

Bloc A : Savoirs - théologie (12 crédits)

Apprentissage par problème (année 1)

- Introduction (3 crédits)
 - Introduction à la théologie (1 cr.)
 - Introduction à la théologie pratique (1 cr.)
 - Introduction à l'apprentissage par problème (1 cr.)
- Apprentissage par problème (9 crédits)
 - Apprentissage individuel (3 cr.)
 - Cours ad hoc (1 cr.)
 - Bilans intermédiaires (3 cr.)
 - Communication de la solution (1 cr.)
 - Évaluation (1 cr.)

Le bloc A offre une formation en théologie. Conçu sur la base d'un apprentissage par problème, il fait travailler les étudiant-e-s en groupe sur un problème théologique concret. Il comprend des journées de travail, des rencontres de groupe et du travail individuel. Le bloc A est à prendre en première année.

Bloc B : Savoirs-faire - habiletés pastorales (12 crédits)

Praxéologie pastorale (année 2)

- Stage (6 crédits)
- Praxéologie pastorale (6 crédits)

Le bloc B offre une formation au travail pastoral. Praxéologique, il permet aux étudiant-e-s de comprendre et d'améliorer les tâches dont ils/elles sont responsables. Le bloc B est à suivre la seconde année.

Bloc C : Savoirs-être, savoirs-devenir (6 crédits)

Intégration (années 1 et 2)

- Accompagnement de la cohorte (3 crédits)
 - Journée d'accueil (1 cr.)
 - Animation spirituelle (1 cr.)
 - Bilan (1 cr.)
- Accompagnement personnel (3 crédits)
 - Portfolio (2 cr.)
 - Entretiens individuels (1 cr.)

Le bloc C permet d'accompagner les étudiant-e-s dans leur cheminement personnel et dans le cheminement du groupe. Il comprend du travail personnel, du travail de groupe et des rencontres individuelles. Le bloc C se répartit sur les 2 ans.